

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT

Dossier n° PC0821612500018

Date de dépôt : 17/07/2025

Demandeur : LECLERC Alexis et Chloé PECH

Pour : une maison individuelle avec un garage accolé

Adresse Terrain : 1 Impasse des Loriots
82410 SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT

Affaire suivie par :

Aline PORTELLI

Centre Instructeur Nord
33 avenue de Saint Cirq
82300 CAUSSADE
05.63.30.80.98
centre-instructeur@adsnord82.fr

Le Maire

à

LECLERC Alexis et Chloé PECH
24 Rue André Vasseur
Résidence Atlanta Village B206
31200 TOULOUSE

Bonjour,

Vous avez déposé une demande de Permis de Construire de Maison Individuelle (PCMI) le 17/07/2025, pour un projet de maison individuelle avec un garage accolé situé 1 Impasse des Loriots 82410 SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT.

Par lettre du 14/08/2025, notifiée le 15/08/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

Vous disposiez d'un délai de 3 mois à compter de la date de réception de cette lettre, soit jusqu'au 15/11/2025, pour faire parvenir à la mairie l'intégralité des pièces et informations manquantes.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie dans ce délai, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une **DÉCISION TACITE DE REJET**.

Si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devez déposer une nouvelle demande de Permis de Construire de Maison Individuelle (PCMI).

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le
le maire
Éric MASSIP

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 17.07.2025

Date de notification au demandeur : 24.11.2025
(accompagné de son nom et sa signature si remise en main propre)

Date de transmission en préfecture : 24.11.2025